

Bulletin du 24 avril 2020

Le bulletin est disponible sur le site de la commune : www.mairie-goulven.fr et sur celui de la CLCL : www.clcl.bzh
Pour recevoir régulièrement le bulletin d'informations dans votre boîte mail, vous pouvez vous inscrire en mairie.
Le prochain bulletin paraîtra le 07 mai 2020, merci d'envoyer vos articles avant le 05 mai 2020.

INFOS PRATIQUES

Mairie : ☎ 02.98.83.40.69. – Courriel : mairie.goulven@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture :

Lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi de 9h à 12h.

Samedi 2 mai, pas de permanence téléphonique en mairie

Permanence du maire et ses adjoints sur rendez-vous.

En cas d'urgence, vous pouvez téléphoner au 06.75.12.17.91.

Le contenu des annonces diffusées dans le bulletin, n'engage que leurs rédacteurs.

Ordures ménagères : Ramassage des bacs jaunes le mercredi 29 avril.
Ramassage des bacs gris le jeudi 7 mai. Pensez à sortir vos bacs la veille au soir.



Mot du Maire

Discrètement mais efficacement les goulvinois se sont organisés pour respecter les contraintes du confinement tout en gardant un regard attentif et bienveillant sur leur voisinage. Un grand merci à Béatrice pour ses livraisons de pizzas, à Virginie pour la réalisation de masques, à Yaël pour l'approvisionnement en épicerie et à Patrick pour l'organisation de son service de vente directe à la ferme. Merci aussi à toutes les personnes qui ont pris des initiatives et dont la mairie n'a pas eu connaissance.

Comme vous le savez, l'achat de masques est très compliqué et, à priori, pour l'instant, il n'est pas du ressort de la mairie de fournir des masques aux particuliers. Nous sommes dans l'attente des directives de l'Etat à ce sujet.

Une page Facebook « commune Goulven » vient d'être créée pour que les informations locales circulent plus rapidement que ne le permet le rythme de sortie du BIC. Elle vient en complément du site internet. Pour qu'elle réponde au mieux à vos attentes, vous pouvez nous faire part de vos observations à l'adresse mairie.goulven@wanadoo.fr

Cérémonie du 8 mai.

Compte-tenu de la situation sanitaire, le gouvernement envisage d'interdire toutes les cérémonies locales à l'occasion du 8 mai. La seule commémoration aurait lieu à Paris en présence du Président de la République. Ce devoir de mémoire pourra être rempli par une minute de silence à votre domicile, le pavoisement de votre maison...

Règlementation

Le Préfet du Finistère appelle au civisme dans la gestion des déchets verts et rappelle qu'il est interdit de brûler à l'air libre ses déchets verts, comme l'ensemble de ses déchets ménagers. Contravention pouvant aller jusqu'à 450 €. Si vos voisins sont incommodés par les odeurs, ils peuvent par ailleurs engager votre responsabilité pour nuisances olfactives. De la même manière, déposer des déchets devant une déchetterie, sur un chemin ... est également passible d'une contravention pouvant aller jusqu'à 450 €. L'accès aux déchetteries est désormais autorisé. Les modalités sont détaillées dans l'article ci-dessous communiqué par la Communauté de Communes.

Épicerie À Côté

Pour les personnes à mobilité réduite, l'épicerie peut vous livrer à domicile. Pour cela, commander par téléphone 0298834911 ou envoyer votre liste par mail. yaelbusson@hotmail.fr Paiement par chèque ou espèces.

Vente à la ferme EARL Quéré

Pour les raisons que vous connaissez, on ne peut plus, jusqu'à nouvel ordre, se servir soi-même. Commander par sms au numéro 0663581130 ou par téléphone au même numéro. La ferme vous contactera pour vous dire que la commande est prête. Sur place, vous pourrez demander des produits complémentaires. Livraison possible. Paiement par carte et chèque.

Isolement

Si vous êtes dans une situation qui nécessite une assistance, vous pouvez en informer la mairie au 0298834069 ou par mail mairie.goulven@wanadoo.fr ou encore sur le numéro d'urgence que vous trouverez sur le BIM.

Les bonnes relations de voisinage n'ont pas attendu les recommandations de l'Administration pour mettre en place des actions de solidarité (approvisionnement, pharmacie...). Toutefois, il reste clair que les gestes barrières doivent être respectés à la lettre.

Solidarité – entr'aide

Des particuliers se proposent pour préparer des repas à l'intention des familles de personnel soignant afin que ceux-ci disposent d'un peu plus de temps pour être disponibles auprès de leurs enfants. La mise en contact peut se faire via la mairie (02.98.83.40.69 ou mairie.goulven@wanadoo.fr)

Don du sang : dans le contexte de l'épidémie, la collecte de sang doit se poursuivre pour répondre aux besoins des patients. Ainsi les EFS vous attendent en collecte sauf si vous présentez des symptômes grippaux Les citoyens sont autorisés à se déplacer pour aller donner leur sang sur les sites de l'EFS sous réserve de remplir l'attestation officielle ou une déclaration sur l'honneur indiquant qu'ils vont donner leur sang, au motif de l'assistance aux personnes vulnérables. Rens sur le site de l'EFS.

Internet

Un site et un numéro de téléphone ont été créés pour aider les Français mal à l'aise avec le numérique à réaliser leurs démarches en ligne. Se connecter à solidarite-numerique.fr c'est avoir accès à une cinquantaine de ressources pédagogiques ou des tutoriels afin de s'initier aux outils informatiques (accéder à sa boîte mail, envoyer une pièce jointe dans un mail, sécuriser son activité en ligne..) ou réaliser les démarches de base : aide à l'ouverture d'un compte France Connect pour réaliser les demandes de carte d'identité, signaler un changement d'adresse en ligne, payer ses impôts, faire une déclaration de ressources à la CAF, simuler une aide au logement, actualiser sa situation auprès de Pôle Emploi...

Pour toute information : www.gouvernement.fr/info-coronavirus

✂ **A louer au rez-de-chaussée de la « Résidence de l'enclos »,** appartement T1, normes PMR pour personne âgée / handicapée, libre. Contactez la mairie.

Vie Paroissiale

Communauté chrétienne de la côte des légendes

Les messes célébrées en public sont supprimées jusqu'à nouvel avis.

Les préparations d'obsèques religieuses ont lieu dans les cimetières et sont célébrées en présence d'un petit nombre de personnes respectant les distances requises entre elles.

Quand ce sera possible et en concertation avec la famille, une célébration d'obsèques aura plus tard à l'église paroissiale.

Les préparations et célébrations des baptêmes et mariages sont reportés.

Les célébrations liturgiques de la Semaine Sainte se dérouleront sans la présence physique des fidèles.

Permanence téléphonique pour la communauté de la Côte des Légendes : 02.98.83.40.59 entre 10h et 11h.

Les prêtres assurent un accueil téléphonique chaque soir de 17h à 19h au 02.98.83.00.43

Pour garder un lien paroissial, visitez le site ndfolgoet.fr



Communauté de communes

Contact : 12 boulevard des Frères, BP 75, 29260 LESNEVEN ; Tél. : 02.98.21.11.77.

Contact@cc-pays-de-lesneven.fr www.pays-lesneven.fr



Communauté Lesneven
Côte des Légendes
Kumuniezh Lesneven Aod ar Mojennoù

• SERVICE PUBLIC D'ÉLIMINATION DES DÉCHETS - SPED

L'accueil du service est accessible de 8h à 17h par mail à l'adresse riom@clcl.bzh et téléphone au 02 98 21 87 88. Les tournées des camions de collecte des bacs individuels sont maintenues sans perturbations. L'accès aux points d'apport volontaire devient libre et gratuit (la part variable de la redevance incitative ne sera pas comptabilisée durant cette période).

- RÉOUVERTURE DES AIRES DE DÉCHETS VERTS ET DE LA DÉCHÈTERIE -

La CLCL a pris la décision de rouvrir progressivement l'accès aux sites de la déchèterie de Gouerven (Lesneven) et des aires de déchets verts de Lanveur (Plounéour-Brignogan-Plages) et Kergoniou (Guissény).

L'accès de la déchèterie fera régulièrement l'objet de contrôles de gendarmerie.

Les horaires d'ouvertures seront de 9h à 12h et 14h à 18h30 du lundi au jeudi. Ces sites resteront cependant fermés les samedis et les dimanches de même que durant les jours fériés (vendredis 1er et 8 mai). Ainsi, désormais les usagers peuvent à tour de rôle se rendre sur ces sites en respectant les conditions suivantes :

- les personnes souhaitant déposer leurs déchets devront se munir d'une pièce d'identité (ou document prouvant leur résidence sur une des communes du territoire) ainsi qu'une version de l'attestation de déplacement dérogatoire (en cochant la mention « déplacement lié aux achats de première nécessité » et précisant si possible la mention « déchèterie »)

- L'entrée ne sera possible que pour les véhicules dont le dernier chiffre figurant sur la plaque d'immatriculation est identique au dernier chiffre du jour d'accès. Concrètement, le mercredi 22 avril, ne seront admis que les véhicules dont le numéro d'immatriculation se terminera par un 2. Le 23 avril, par un 3, le 24 avril ainsi que le 4 mai par un 4, etc...

- Les propriétaires de véhicules dont l'immatriculation se termine par un jour de fermeture (vendredi, samedi, dimanche) pourront accéder aux sites les lundis suivants.

- Les usagers équipés d'une remorque devront s'assurer que, conformément au Code de la Route, celle-ci dispose scrupuleusement du même numéro d'immatriculation que le véhicule qui la tracte.

Pour des raisons de respect des gestes barrière, le nombre de véhicules présents en même temps sur ces sites sera limité à quatre. Un seul passage par jour sera autorisé. Un gardien sera présent sur site (sans pouvoir apporter son aide au déchargement), aussi, merci de veiller à ne pas engendrer de contact de moins d'1 mètre pour des mesures de sécurité. Les Déchets d'Éléments d'Ameublements (DEA) aussi appelés « écomobiliers ou encombrants » ainsi que les Déchets d'Équipements Électriques Électroménagers (D3E) ne seront pas acceptés en raison de la reprise d'activité partielle des prestataires en charge de leur évacuation.

Pour les professionnels conventionnés, la journée du vendredi (9h à 12h et 14h00 à 17h30) leur restera entièrement réservée. Pour disposer d'un droit d'accès spécifique merci de prendre contact auprès du service déchets au 06 99 08 70 76 ou par mail à sped@clcl.bzh. Il vous sera demandé de préciser le type déchets professionnels apportés et d'indiquer une estimation du volume.

• SERVICE EAU/ASSAINISSEMENT

L'accueil du service eau et assainissement est également accessible par mail à contact-eaueasst@clcl.bzh ou par téléphone au 02 98 83 02 80. Les contrôles du service public d'assainissement non-collectif (SPANC) sont suspendus. Pour toute demande urgente d'intervention le service d'astreinte est également accessible 24h/24 à ce numéro.

• SERVICE ÉCONOMIE

Notre chargée de développement économique est joignable par mail à economie@clcl.bzh

- PLATEFORMES PRODUITS LOCAUX -

En cette période où s'approvisionner en produits alimentaires devient plus complexe il existe des moyens simples pour consommer des produits frais et parfois à moins d'1km. Retrouvez les sites qui mettent en relation producteurs et consommateurs :

- de la Région Bretagne : <https://bientot.produits-locaux.bzh>

- du Pays de Brest : <http://www.dicimeme.bzh>

> **Restons solidaire et continuons à soutenir l'économie locale !**

- SOUTENIR LES COMMERCES DE PROXIMITÉ -

Mise en ligne il y a quelques jours, la plateforme www.soutien-commerçants-artisans.fr connaît un franc succès. En quelques jours, plusieurs centaines de commerçants s'y sont inscrits et quelque 20 000 € de bons d'achat ont été récoltés. Valables dès la fin du confinement, ces achats avancés permettent aux artisans et commerçants de soutenir leurs trésoreries le temps de la fermeture.

Sur cette même initiative et beaucoup plus local, le site internet www.boutiques-des-legendes.fr propose depuis 3 semaines de regrouper en un seul site plusieurs « e-boutiques » de commerçants présents sur notre territoire.

> **Commerçants et artisans de la côte des légendes n'hésitez pas à vous y inscrire !**

• ÉPICERIE SOLIDAIRE « TI AR SIKOUR »

Gérée par le Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) l'épicerie solidaire située à l'espace Kermaria s'est adaptée pour assurer la distribution de produits alimentaires ou d'hygiène à ses bénéficiaires. Horaires d'ouverture de l'épicerie solidaire : tous les mardis de 13h30-17h et vendredis de 13h45-16h - 02 98 21 08 03



• TOURISME CÔTE DES LÉGENDES – NORD BRETAGNE

L'équipe de Tourisme Côte des Légendes - Nord Bretagne propose aux habitants du territoire de publier sur les réseaux sociaux (facebook ou instagram) une photo de la vue depuis une fenêtre de leur lieu de confinement. Pour être relayé votre photo doit être accompagnée du hashtag « #fenêtradelégendes ». Ainsi chacun pourra partager et (re)découvrir les paysages de légendes de l'ensemble du territoire.

• L'AGENCE DEPARTEMENTALE D'INFORMATION SUR LE LOGEMENT (ADIL)

Conséquence de l'urgence sanitaire, les modalités de réception de l'ADIL sont aménagées jusqu'à nouvel ordre.

La réception du public en face en face est suspendue et les **permanences annulées**. Nos juristes restent toutefois joignables prioritairement par mail : adil29@adil29.org mais également par téléphone au 07 50 82 63 22 (Pour une réponse rapide, merci de bien nous communiquer votre nom et numéro de téléphone).

• APPEL AUX HABITANTS ENTREPRISES ET ASSOCIATIONS DU TERRITOIRE

Pour aider à mieux protéger les soignants agissant sur le territoire face aux personnes malades, MERCI de vérifier les fonds de vos entrepôts, stocks professionnels, de votre atelier de bricolage ou encore armoire à pharmacie si vous disposez de l'un des équipements suivants : sur-blouses, tabliers...masques, gants, lunettes plastique, charlottes, couvre-tête, gel hydro-alcoolique...

Si c'est le cas vous pouvez **contacter la Ville de Lesneven par téléphone au 02 98 83 00 03 ou mail à mairie.lesneven@wanadoo.fr**. Si vous ne disposez pas de ce genre de matériel, vous pouvez tout de même participer à cette entraide en **relayant MASSIVEMENT ce message** autour de vous.

• GROUPE FACEBOOK « Confection de masques sur Lesneven et alentours - Solidarité Covid 19 »

Pour ceux qui disposent de notions en couture, un groupe facebook s'est créée afin de regrouper l'offre et la demande de fabrication de masques en tissu. Si vous souhaitez vous pouvez rejoindre cette initiative à tout moment.



• CENTRE SOCIOCULTUREL INTERCOMMUNAL (CSI)

Vous souhaitez aider et vous rendre utile envers les personnes isolées et fragiles durant cette période de confinement ?

Le Centre Socioculturel du Pays de Lesneven et de la Côte des Légendes lance un appel de bénévoles sur le territoire de Lesneven - Côte des Légendes.

Faites-vous connaître auprès de la plateforme Solidair Breizh en contactant le 07 69 20 82 36

• RÉGION BRETAGNE - MOBILITÉ ET TRANSPORTS

Depuis le lundi 6 avril, un nouveau plan de transport adapté a été déployé sur le réseau BreizhGo. Vous pouvez consulter le détail de cette offre de transport à l'adresse : www.breizhgo.bzh/info-covid19

• PIÉGAGE FRELONS ASIATIQUES

Les reines de frelons asiatiques, les « fondatrices » commencent à sortir de leur confinement hivernal. C'est donc la période idéale pour le piégeage, et ce jusqu'à début juin, pour limiter la prolifération des frelons asiatiques et assurer la protection de nos abeilles.



Pour réaliser un piège, prenez une bouteille d'eau dans laquelle vous faites 2 trous de 1cm pour l'entrée des frelons, ou placez sur le goulot un des capuchons jaunes fournis par la Communauté de Communes en 2018. Dans ce piège, vous utiliserez un mélange 1/3 de bière brune, 1/3 de vin blanc (répulsif pour les abeilles) et 1/3 de sirop de cassis, de grenadine ou de fraise...

Placer le piège à 1m 1.50m à proximité d'arbres ou arbustes à fleurs (camélia, prunus...) Renouveler le mélange tous les 10 à 15 jours, sans laver le piège : les phéromones laissées par les frelons capturés attirent les autres frelons asiatiques.

En présence d'un nid, prenez contact avec la mairie de votre commune, le référent interviendra et demandera l'intervention d'un prestataire si nécessaire. Pour rappel, la Communauté de Communes prend en charge la destruction des nids de frelons asiatiques.



Informations diverses

La Pharmacie Caron Plouider reste ouverte en cette période de Covid 19 du lundi au vendredi de 9h à 19h et le samedi de 9h à 12h 30. Vous pouvez nous transmettre vos ordonnances et demandes à pharmaciecaron@aliceadsl.fr. De plus, un service de livraison pour les personnes dans l'incapacité de se déplacer et pour vos ordonnances est possible sous 24h. Un drive est également possible à proximité de la porte d'entrée. Portez-vous bien et à bientôt!

Des programmes en breton pendant le confinement sur Brezhoweb. Dessins-animés en breton, programmes éducatifs, jeux télévisés, téléfilms... Les brittophones ainsi que tous les amoureux de la langue bretonne trouveront sur Brezhoweb de quoi apprendre et se divertir en breton en ces temps de confinement.

La chaîne de TV en breton Brezhoweb propose plusieurs centaines d'heures de programmes en langue bretonne, pour tous les âges, dont une partie sous-titrée en français, qui sont ainsi accessibles gratuitement 24h/24 sur le site de Brezhoweb (www.brezhoweb.bzh).

Cabinet infirmier de Brignogan : fermeture de la permanence située au 6 avenue du général de Gaulle à Brignogan. Nous assurons tous les soins à domicile avec des mesures d'hygiène strictes. Prenez bien soin de vous et merci de votre compréhension.

Permanence téléphonique du CLIC Gérontologique : durant le confinement lié au COVID 19, le CLIC gérontologique Lesneven-Les Abers, service public d'information pour les personnes de 60 ans et plus, vous renseigne, par entretien téléphonique, sur les droits des personnes retraitées et toutes les questions liées au maintien à domicile.

Contact du lundi au vendredi de 9h à 12h au 02 98 21 02 02.

Offres d'emplois : opérateurs de production industrie, soudeurs TIG, caristes cat 1, 3, 5. Travail en horaires décalés, missions de 6 à 12 mois minimum, missions sur Morlaix. Contacter ADECCO, Landivisiau, 02.98.24.70.75 – adecco.063@adecco.fr

★ **A côté** : café tabac alimentation, dépôt de pain, produits régionaux, expositions temporaires, multiservices (Télégramme, Butagaz, cars Bihan, timbres-poste, wifi zone, scans et photocopies ...), 13 rue de l'église, Goulven 02.98.83.49.11.

★ **Le Gouil Couverture**, entretien et réparation de toiture. Tél. : 06.03.56.30.95. legouilcouverture29@hotmail.com

★ **Entreprise GCE (Goulven)** : électricité, plomberie, chauffage – neuf et rénovation, dépannage et entretien des chaudières fioul, gaz et pompe à chaleur. ☎ 06.86.52.09.66. mail : gce29@orange.fr

★ **Atelier Barr Avel, Kerizel, Christian Uguen** : pose de fenêtres, placo, lambris, isolation, parquet, terrasse et extension bois. Réparation navale et hivernage. Tél. : 06.23.11.41.94. mail : atelierbarravel@orange.fr

★ **Correctrice**, ayant de l'expérience dans l'enseignement, donne des cours de soutien en français : remise à niveau, préparation à un examen, aide particulière aux dysorthographiques et aux dyslexiques. Chèques CESU acceptés. Renseignements au 02.98.83.48.04. ou 06.84.73.08.59.

★ **Pennarweb.com** (Goulven) conception, gestion sites et boutiques internet. Alain Jacq : 06.24.07.33.32

★ « **Les notes bleues** » : cours de musique personnalisés enfants, adultes. Piano, guitare trompette. Jazz, blues, musiques variées. Alain Jacq : 06.24.07.33.32



Memento

Pharmacie de garde : ☎ 32 37 (serveur vocal)
Médecin de garde : pour les urgences, du samedi soir au lundi matin 8h et jours fériés, composez le 15.
Chirurgien-dentiste : 02.98.90.55.77.
Secours en mer : Cross Corsen ☎ 02.98.89.31.31 – du littoral au 16.16, en mer VHF canal 16.
Service de soins infirmiers à domicile « Les Amitiés d'Armor » aides-soignants à domicile 7j/7. Goulven ☎ 02.98.84.61.44
ADMR Plouider/Goulven : permanences lundi, mardi, jeudi, vendredi de 10h à 12h ☎ 02.98.25.49.33.
ADS services d'aide et de soins à domicile, équipe mobile spécialisée « Alzheimer », portage de repas, télé-assistance. Permanences de 9h à 12h et de 14h à 17h du lundi au vendredi. Contact : 02.98.21.12.40, 70 rue Anita Conti 29260 LESNEVEN. www.ads.llp.fr
AD Seniors : accompagnement, aide et assistance à domicile aux personnes âgées dans les actes du quotidien. AD Nord Finistère, 32 av. F. le Corre, 29260 Lesneven, 02.98.43.19.22. www.adseniors-brest.com
Déchetterie de Lesneven (Gouerven) : du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h30 ☎ 02.98.21.09.36.
Lyonnaise des eaux : du lundi au vendredi de 8h à 19h, samedi 8h/13h ☎ 0810.398.398 – Urgences 24h/24 ☎ 0810.898.898.
Electricité : ☎ 0810.333.029.
Cabinet infirmier de la butte (SCP Simon-Le Guen-Calvez-Colin Barrand)
 4, place Saint Didier, Tél. : 02.98.25.40.06. Soins assurés 7j/7, 24h/24. Permanences au cabinet tous les jours 13h30-14h sauf dimanches et fériés.
Cabinet Infirmier Le Gléau-Letissier/ Grignou/Bleas : 6 avenue Général de Gaulle, Brignogan ☎ 02.98.83.55.25. **Cabinet infirmier Corlosquet, Rault,**

Stamm à Plounéour-Trez, au Bourg. Soins infirmiers à domicile 24h/24, permanences au cabinet du lundi au vendredi de 8h à 8h30 sans rendez-vous. ☎ 02.98.83.55.44.
Puéricultrice de la PMI : sur rdv le mardi matin et sans rdv le jeudi matin au CDAS de Lesneven, 6 bd des frères Lumière ☎ 02.98.83.23.66.
Correspondants Ouest-France : Thierry MAHEAS ☎ 06.74.30.46.19. thierry.maheas@wanadoo.fr Télégramme : Guylène CARADEC ☎ 06.70.85.62.60. guyloucaradec@yahoo.fr
Assistante sociale : permanence le mardi de 9h à 11h45 au CDAS, 6 Bd des frères Lumière, Lesneven, ☎ 02.98.83.23.66.
Réseau de santé RESPECTE : soins palliatifs ou de support ☎ 02.98.30.70.01., du lundi au vendredi 9h 17h, www.respecte.org, asp.respecte@wanadoo.fr
Conseillers départementaux : Pascal Goulaouic, Mairie de Plounéour-Trez, ☎ 02.98.83.41.03, pascal.goulaouic@finistere.fr et Mme Lédie LE HIR, mairie de Plouguerneau, ☎ 02.98.04.59.54, ledie.lehir@finistere.fr
ADAPEI Section territoriale de Lesneven (association départementale des parents et amis de personnes handicapées mentales), Contact : ☎ 02.98.25.64.21 ou 08.77.66.50.58.
Maison des personnes handicapées : 1 C, rue Félix Le Dantec, 29018 Quimper Cedex ☎ 02.98.90.50.50 (ex-COTOREP)
Permanence de Mme Melchior, députée 54 Quai de Léon à Landerneau, tel. : 02.29.63.92.41. du lundi au vendredi de 9h/ 12h et 13h30 à 17h30.
Les offres d'emploi en agriculture sont consultables sur : www.anefa-emploi.org toutes les formations de l'agriculture sont sur : www.agrimetiers.com <http://www.anefa-emploi.org>
REPAM (Relais Enfants Parents Assistants Maternels) : 06.47.82.78.48 repamdeslegendes@gmail.com



CORONAVIRUS

Ce qu'il faut savoir

LES INFORMATIONS UTILES



0 800 130 000 (appel gratuit)

gouvernement.fr/info-coronavirus

COMMENT SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES ?

- Lavez-vous très régulièrement les mains
- Toussez ou éternuez dans votre coude ou dans un mouchoir
- Utilisez un mouchoir à usage unique et jetez-le
- Salvez sans se serrer la main, évitez les embrassades

COMMENT SE TRANSMET LE CORONAVIRUS ? (09/03/2020)

- Par la projection de gouttelettes
- Face à face pendant au moins 15 minutes

QUELS SONT LES SIGNES ?

- Fièvre
- Fatigue
- Toux et maux de gorge
- Gêne respiratoire
- Maux de tête
- Courbatures

PLAN DE PRÉVENTION ET DE GESTION DES RISQUES

STADE 1

Cas importés sur le territoire

→ Objectif
Freiner l'introduction du virus

STADE 2

Existence de cas groupés sur le territoire français

→ Objectif
Limiter la propagation du virus

STADE 3

Le virus circule sur tout le territoire

→ Objectif
Limiter les conséquences de la circulation du virus

STADE 4

Accompagnement du retour à la normale

